



Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication marketing pour le site web « santejeunes.ma »

Termes de références

1. Contexte :

La jeunesse est une période de la vie marquée par la transition de l'enfance à l'âge adulte. Au cours de cette période, la personne connaît de multiples changements qui aboutissent à la maturation physique, psycho-affective et sexuelle et pendant laquelle les jeunes acquièrent des capacités et se trouvent confrontés à des situations nouvelles.

La jeunesse offre des occasions de progrès mais expose aussi à des risques pour la santé et le bien-être. Les événements ou les manquements observés pendant cette période critique vont marquer toute une vie. Si bien que, aider cette frange particulièrement vulnérable de la population demeure un atout important pour canaliser son énergie et la négliger c'est l'exposer à des problèmes dans l'immédiat et pour les années à venir.

La Stratégie Nationale de Promotion de la Santé des Jeunes élaborée par le département de la santé vise à offrir une réponse intégrée et coordonnée afin de promouvoir la santé physique, mentale et sociale des jeunes à travers le développement d'une réponse préventive et curative adaptés à leurs besoins spécifiques. Le grand défi étant d'améliorer l'accès des jeunes aux services et **prestations d'information adaptés**. Pour cela, plusieurs approches sont mises à contribution pour assurer l'éducation à la santé : Espaces Santé jeunes, Médias, Educateurs pairs, clubs de santé et le site web « santejeunes.ma », ce dernier qui constitue une vraie plateforme qui a pour objectif l'amélioration de l'accès des jeunes et des intervenants auprès d'eux aux informations relatives à la santé et à la promotion du mode de vie sain.

C'est pour cette raison que l'OMS, et à travers la charte d'Ottawa prévoit que « **La promotion de la santé appuie le développement individuel et social grâce à l'information, à l'éducation pour la santé et au perfectionnement des aptitudes indispensables à la vie. Ce faisant, elle donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement et les rend mieux aptes à faire des choix judicieux. Il est crucial de permettre aux gens de faire face à tous les stades de leur vie et à se préparer à affronter les traumatismes et les maladies chroniques. Ce travail doit être facilité dans le cadre scolaire, familial, professionnel et communautaire et une action doit être menée par l'intermédiaire des organismes éducatifs, professionnels, commerciaux et bénévoles et dans les institutions elles-mêmes** ».¹

Depuis sa création en 2013, le site « santejeunes.ma » reste l'une des réponses du département à la problématique de la promotion de la santé des jeunes, toutefois, les données relatives à son alimentation en supports d'information et en fréquentation restent peu satisfaisantes au regard de l'ampleur de la population cible et à l'importance et sensibilité des problèmes rencontrés par cette population.

¹ Extrait de la charte d'Ottawa sur la promotion de la santé.



A cet égard, le PNSSU avec l'appui du bureau de l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, lance un appel d'offre d'une consultation nationale pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication marketing pour le site web « santejeunes.ma » visant l'amélioration et la promotion de l'utilisation de cette plateforme virtuelle.

2. Objectifs et résultats attendus :

- **Objectif général** : Renforcer l'accès des jeunes à l'information autour de la SSR à travers la promotion du site web « santejeunes.ma ».
- **Objectifs spécifiques** :
 - Relever le niveau de performance du site web « santejeunes.ma » ;
 - Promouvoir le site web auprès des jeunes à travers des initiatives publicitaires innovantes ;
 - Assurer une visibilité du site web via des supports de communication online ;
 - Renforcer le partenariat avec les acteurs institutionnels et société civile pour promouvoir le site web.
- **Objectifs opérationnels** :
 - Réaliser un diagnostic exhaustif du niveau des performances du site (alimentation, fréquentation) à l'aide d'un logiciel spécialisé.
 - Emettre des recommandations pour relever le niveau de performance (Banque de Projets et initiatives pour la promotion du site web).
 - Promouvoir le site web à travers des actions de communication et de publicité en ligne.
- **Résultats attendus** :
 - Les performances du site web « santéjeunes.ma » sont améliorées ;
 - Les publications du site web « santéjeunes.ma » renforcées ;
 - Le référencement du site web « santéjeunes.ma » dans les différents moteurs de recherche est assuré ;
 - Site web « santéjeunes.ma » rapide, performant et réactif aux interactions des visiteurs.
 - Site web « santéjeunes.ma » optimisé :
 - Diffusion et partage à travers les réseaux sociaux facilités ;
 - Variations de titres, pour détecter ceux obtenant un meilleur taux de clic, testées ;

3. Délais des livrables :

Livrables	Nombre de jours
Note Méthodologique	05 jours
Rapport de diagnostic, des recommandations et la banque de projets	10 jours
Rapport final englobant le diagnostic, les recommandations générales et la banque de projets et les réalisations des actions de communication et de promotion du site web.	20 jours
Total	35 jours

4. Profil du consultant(e) :

Le (la) consultant(e) doit avoir les compétences et les qualifications suivantes :

- Formation académique en Informatique / Marketing digital ;
- Expérience en communication, marketing digital notamment en rapport avec les jeunes ;



- Expérience en santé publique reste souhaitable ;
- Expérience confirmée en conduite des processus d'élaboration et mise en œuvre de plan de communication marketing.

5. Durée et date de début de la consultation :

Le (la) consultant(e) désigné devra exécuter les prestations objet de cette présente consultation dans un délai maximum de 35 jours ouvrables à compter de la date de la signature du contrat. Le rapport final doit être soumis au plus tard 2 mois et demi après la signature du contrat.

6. Dossier de la candidature :

Cet appel à la consultation est ouvert aux consultants nationaux. Les dossiers de candidatures devraient être composés d'une offre technique et une offre financière :

❖ Offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Les diplômes obtenus ;
- Un CV détaillé, mettant en exergue les formations et les expériences antérieures dans les domaines de communication marketing avec les pièces justificatives afférentes ;
- Une note descriptive de la méthodologie de travail qui sera suivie par le consultant(e) pour répondre aux termes de références de cette consultation ;
- Un planning détaillé d'exécution.
- Les lettres de références

❖ Offre financière

L'offre financière devra comprendre pour chacune des prestations, en dirham (MAD) le nombre de jours estimés et les taux journaliers.

Le (la) consultant(e) sera recruté(e) sur la base d'un contrat de prestations de services conclut avec le bureau de l'UNFPA au Maroc.

N.B : Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

7. Evaluation de l'offre :

L'évaluation des dossiers de candidatures se fera par une commission constituée des représentants du Ministère de la Santé et de l'UNFPA. L'évaluation des offres se déroulera en deux temps, d'abord l'évaluation de l'offre technique, ensuite l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

• Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque offre, sur la base du barème suivant :

Critères	Note
Diplômes et pertinence de la formation.	25
Expériences et compétences en relation avec le profil demandé.	25
Qualité de la note méthodologique	50
Total	100



ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Direction de la Population



Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **60** points qui représente **60%** des de la note maximale des offres techniques (100 points).

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

- **Phase 2 : Evaluation de l'offre financière**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * P_{min} / P$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

- **Phase 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

8. Modalités contractuelles et financières :

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le bureau de l'UNFPA-RABAT et le(a) consultant(e). Le paiement direct sera effectué dans le cadre de la convention de coopération Ministère de la Santé/UNFPA selon le PTA 2021 après validation et finalisation des livrables.

Ce contrat doit mentionner que le consultant(e) devra déclarer ces prestations pour mesure d'Impôt sur le Revenu.

9. Plagiat et considérations éthiques :

Avant tout entretien avec des personnes dans le cadre de cette consultation, le(a) consultant (e) se doit d'expliquer le contexte et les objectifs de son travail et obtenir le consentement éclairé de la personne, notamment en cas d'enregistrement audio de l'entretien. Les informations recueillies dans le cadre de ce travail doivent rester confidentielles. En cas d'infraction à cette règle, les livrables ne seront pas validés.

Aussi, et conformément aux règles en vigueur, le plagiat est considéré comme une pratique frauduleuse. Aucun document ou livrable élaboré par le(a) consultant(e) ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non fait.



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Direction de la Population



10. Procédure pour la soumission des candidatures :

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer :

L'offre technique dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devrait porter la mention : UNFPA « *Consultation : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication marketing pour le site web « santejeunes.ma* »,

L'offre financière dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devrait porter la mention : UNFPA « *Consultation : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication marketing pour le site web « santejeunes.ma* »,

La réception des dossiers doit se faire au plus tard le **18 avril 2021 à 20h00 GMT**.

Adresse : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

13 Av. Ahmed Belafrej, Souissi,

10 000 Rabat, Maroc

N.B. : Une notification de dépôts de dossier doit être envoyée à l'email suivant : guedira@unfpa.org